



ACTION POUR LA PAIX, L'ÉDUCATION ET LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°004/COORD/N-K/2020

“ DE L'INDIGNATION DE L'APEDH FACE AU COUVRE-FEU INSTAURE PAR LES AUTORITES CONGOLAISES ET SON IMPACT SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS”

L'Action pour le Paix, l'Éducation et la défense des Droits Humains, APEDH en sigle, s'indigne contre le couvre-feu décrété par le président de la République Démocratique du Congo interdisant la poursuite des activités scolaires et en limitant la circulation des citoyens Congolais à partir de 21heures, ceci sur toute l'étendue nationale de notre pays.

Considérant le caractère discriminatoire de ce fameux couvre-feu, l'APEDH se demande pourquoi les enfants Congolais doivent-ils continuer à payer les conséquences de ce qu'ils n'ont pas provoqué de nature à les priver de leurs droits à l'éducation comme si la contamination à COVID 19 ne peut être possible que dans les milieux scolaires ? Pourquoi avoir autorisé aux **restaurants, Nganda, Hotels, boîtes de nuit et aux églises** de poursuivre avec leurs activités et interdire aux écoles de fonctionner ? Qu'est-ce qui se cache derrière ce couvre-feu qui ne vise que les activités scolaires et la circulation nocturne qui ne doit pas aller au-delà de 21heures aux détriments des autres secteurs ?

L'APEDH estime que le président de la République Démocratique du Congo doit encore des explications claires et convaincantes au peuple Congolais en signe d'honneur et du respect, car sa mesure relative au couvre-feu viole constamment les droits de citoyens Congolais en matière d'accès à l'éducation et la libre circulation de la population ayant des retombées fâcheuses sur le calendrier scolaire, de surcroît sur le programme National et sur la sécurité des citoyens.

L'APEDH Conteste avec la dernière énergie, toute action allant dans le sens de priver aux enfants et citoyens Congolais de leurs droits constitutionnellement reconnus, car hypothéquer l'éducation, c'est hypothéquer l'avenir d'une Nation !

Fait à Goma, le 22 décembre 2020

Pour l'APEDH


Coordination Nationale